



78 | ORGEVAL Chaque année, près de 2 millions de bêtes sont utilisées à des fins scientifiques en France. L'association Graal, aidée par la SPA, agit pour offrir une deuxième vie à une partie d'entre eux.

Si vous adoptiez un beagle de labo ?

JEANNE CASSARD

AVEC PRÉCAUTION, les salariés de la SPA sortent un par un les beagles de leur cage. Un peu désorientés, les chiens se laissent pourtant facilement prendre dans les bras. Au refuge de la SPA d'Orgeval (Yvelines), une nouvelle vie débute pour ces dix-sept adorables chiens à la vie particulière : jusque-là, ils étaient utilisés pour des expérimentations dans un laboratoire en Normandie.

« On ne sait pas quels tests ils ont subis, on ne connaît quasiment rien de leur passé », explique Aurélie, cheffe d'équipe au refuge. C'est l'association Graal (Groupement de réflexion et d'action pour l'animal) qui a organisé leur sortie. La structure qui milite pour la retraite obligatoire de tous les animaux de laboratoire est basée à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

En partenariat avec plus de 150 laboratoires, elle a fait sortir plus de 5 000 souris, cochons, primates, et autres lamas depuis 2004. Orgeval n'ayant pas assez de places pour accueillir tous les beagles, ils sont répartis dans quatre autres refuges de la SPA. Ils devraient très vite



Orgeval (Yvelines), vendredi 28 janvier. Avant d'arriver au refuge de la SPA, les canidés servaient dans un laboratoire situé en Normandie.

trouver une famille, selon Aurélie : « C'est une race qui plaît beaucoup, et certaines personnes sont d'autant plus touchées d'accueillir des animaux de laboratoire. »

Des compagnons « qui ont tout à apprendre »

Avant de les proposer à l'adoption, les équipes vont apprendre à les connaître et

leur donner un nom. Certains sont vaccinés et stérilisés, d'autres pas encore. Déjà, la jeune femme les trouve « très sociables, ils viennent naturellement vers nous, c'est très encourageant ». Elle prévient : « Ce sont des chiens qui ont tout à apprendre et qui demandent un investissement supplémentaire ». Deux ans après avoir adopté Emmie,

Aude confirme. Lorsqu'elle l'a récupérée à huit mois auprès d'une autre association, Beagles of Burgundy, « tout était nouveau pour elle ».

Le bruit surtout. Habitant dans le XVII^e arrondissement de Paris, « elle a toujours très peur de la sirène des pompiers ou des machines qui nettoient les rues ». Au départ, rien que la promener en laisse

était compliqué, « elle ne voulait pas avancer sur le trottoir ». Aussi, elle a mis un an à être propre. « Il faut être patient mais surtout très présent, finalement Emmie s'est très bien adaptée. » Celle qui voulait un chien d'adoption et pas d'élevage ne sait quasiment rien du passé de la petite chienne, sauf qu'elle vivait dans un laboratoire en Allemagne. « Elle n'a pas de marque sur le corps si ce n'est son tatouage dans une oreille et une cicatrice sur l'autre. » Emmie a également un appareil digestif très fragile, « je suppose que c'est une séquelle de sa vie en laboratoire ».

Les souris représentent l'immense majorité des cobayes

Comme Emmie, en France, 1,8 million d'animaux sont utilisés chaque année à des fins scientifiques selon les chiffres de 2019 du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Parmi eux, les souris représentent 61 % des effectifs. Viennent ensuite les poissons (9 %), les rats (9 %) puis les lapins (7 %). Près de 5 000 chiens ont fait l'objet d'expérimentations scientifiques contre 1 007 chats, toujours selon le rapport du ministère. Du côté des singes, 3 230 macaques, ouistitis, babouins ou tamarins ont été utilisés comme cobayes en 2019.

« On est obligés d'avoir recours à l'expérimentation animale », estime Ivan Balansard, vétérinaire au bureau éthique et modèles animaux

du CNRS, à Paris (XVI^e). Celui qui est aussi président du Gircor (Groupe interprofessionnel de réflexion et de communication sur la recherche), organe qui a pour mission d'informer le public sur l'utilisation des animaux à des fins scientifiques, explique qu'« à terme, l'objectif est de se passer complètement des animaux ». Mais qu'à ce jour les méthodes alternatives sont « complémentaires, mais demeurent insuffisantes ».

Une meilleure prise en compte de la douleur

40 % des expérimentations sur animaux servent pour la recherche fondamentale. Une autre partie vise à répondre aux obligations législatives ou réglementaires comme la validation de médicaments et de vaccins, la mise au point d'appareils médicaux ou encore le contrôle des produits de l'industrie chimique.

Depuis la directive européenne de 2010, transposée en droit français en 2013, tout projet doit, avant d'être lancé, avoir une autorisation du ministère de la Recherche ainsi qu'un avis favorable par un comité d'éthique agréé. « Alors qu'avant le bien-être des animaux utilisés n'était pas la priorité, aujourd'hui un projet n'est pas autorisé si la prise en charge de la douleur n'est pas expliquée de manière très claire », poursuit Ivan Balansard.

À l'Institut de la vision, à Paris, les chercheurs travaillent notamment sur la rétinopathie pigmentaire, une maladie génétique dégénérative de l'œil. « Une équipe a greffé sur des rats un patch cellulaire obtenu à partir de cellules-souches embryonnaires humaines et leur vision s'est améliorée », raconte Serge Picard, le directeur de l'Institut de la vision.

À la suite d'autres tests sur des primates, des essais cliniques sur les patients atteints de dégénérescence maculaire liée à l'âge ou de rétinopathie pigmentaire ont commencé. Grâce à ces stratégies, « nous espérons redonner une vue même partielle à ces personnes aveugles ». ■



Partez à la découverte des plus grands secrets des théâtres parisiens

6,20€

124 pages - En vente actuellement chez votre marchand de journaux et sur leparisien.fr/hors-serie

Le Parisien